

AGO du 6 12 2024

RAPPORT MORAL

(APPROUVE)

Chers Collègues,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous présente ce rapport moral, mon dernier en tant que Président du SRP. Comme vous le savez, depuis notre Comité Plénier du 27 septembre dernier, j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat de Président lors de l'élection du Bureau qui interviendra, conformément à nos statuts lors de cette AGO.

Je reviendrai sur l'élection dans quelques minutes mais pour le moment il incombe au président en exercice que je suis encore, de faire le bilan de l'année qui s'achève. Je dois le faire sans disposer des statistiques qui ne sortiront qu'en février/mars 2025 ... Un exercice difficile, vous en conviendrez, pour apprécier objectivement l'efficacité de l'action syndicale au regard de la mission qui est la sienne et qu'il est toujours utile de rappeler : créer un environnement favorable au développement de l'activité de ses membres c'est-à-dire la production et la commercialisation de MPR dont la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique est désormais unanimement reconnue. En présentant début 2024 ses statistiques 2023, le SRP avait tenu à rappeler les invariables de son analyse de la situation du recyclage français :

- *La filière n'est toujours pas sur une trajectoire lui permettant d'espérer atteindre dans les délais prévus les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV : 100 % de recyclage en 2025) ou de l'engagement des plasturgistes français (1 million de tonnes de MPR incorporées en 2025)*
- *La consommation de MPR n'augmente pas comme elle le devrait suite aux aides de l'ADEME dans le cadre du programme ORPLAST visant à soutenir le financement d'équipements industriels permettant aux plasturgistes d'accroître les taux d'incorporation de MPR dans leurs produits.
Elle régresse même car l'absence de contraintes réglementaires en vigueur¹ conjuguée avec la disponibilité de polymères vierges importés à bas prix ont eu raison de nombreuses promesses d'augmentation d'incorporation de MPR.*
- *Même si, en 2023, les membres n'ont pas remonté des difficultés notables d'approvisionnement en déchets il leur apparait que la montée en puissance des REP existantes et l'arrivée de nouvelles REP n'ont pas encore entraîné une augmentation substantielle des déchets mis à leur disposition.*

¹ Le cas du R PET est symptomatique : plusieurs plasturgistes qui avaient devancé l'échéance européenne de 2025, sont revenus aux vierges et ne reviendront au taux réglementaire de MPR qu'à l'échéance

- *Les régénérateurs ont le sentiment de faire beaucoup pour améliorer leur crédibilité et la confiance dans les MPR qu'ils produisent : certifications multiples de leurs sites, marque NF MPR, actualisation de leurs ICV des MPR Ils n'ont pas le pouvoir de modifier le climat anxiogène dans lequel ils sont contraints d'évoluer, où velléités et injonctions contraires cohabitent : « Plastics bashing » permanent, souhaits d'éradiquer tous les plastiques au-delà des seuls produits à usage unique, ... d'un côté et de l'autre, appel au développement de l'économie circulaire et du recyclage, les prévisions des experts jamais démenties depuis des dizaines d'année sur l'augmentation de la consommation mondiale des plastiques.*

Les nombreuses remontées de nos membres durant ces douze derniers mois faisant état de leurs difficultés et de leur moral en baisse, nous laissent à penser que les « invariables » le seront restés et que la production 2024 de MPR n'aura guère progressé. Certains membres ont même fait état de leurs regrets d'avoir investi massivement ces deux dernières années pour augmenter leurs capacités de production. Pour comprendre cet état d'esprit, il faut avoir en tête que les membres du SRP sont **actuellement en mesure d'augmenter de plus de 50 % la production de MPR** pour autant que la collecte de déchets triés en vue du recyclage et la demande de MPR soient en phase. Surtout que dans le même temps nous entendons toujours, dans diverses tribunes, des clients potentiels se plaindre de quantités de MPR disponibles insuffisantes. En dépit de cette conjoncture délicate, le SRP a tenu à mettre en œuvre le plan d'actions prévu. C'est ainsi que :

- Le recrutement de nouveaux membres actifs et associés s'est poursuivi et grâce à son pouvoir d'attractivité, le SRP est fier d'avoir accueilli en 2023 et 2024 :
 - Membres actifs : 1.08, Aloxe, Embipack, Barbier, Novus, Repeats, Roxpet, Sphère
 - Membres associés : Amineau, Carbios, Mac Dermid, Lyondellbasel, Eastman, Purple, ACZ, Jalabert diffusion, Le pavé, Martiplast, M.et Mme Recyclage
- Le planning ambitieux de nos études structurantes a été respecté
 - 28 mars : présentation à la presse et à la filière des **ICV et Eco-profilés des MPR actualisés**. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils étaient attendus si j'en juge par le nombre de demandes, compléments d'informations que nous recevons via notre site depuis leur mise en ligne (1 / semaine en moyenne)
 - Décembre : les « **fiches individuelles de progrès** » (ou « ordonnances ») vont être adressées dans quelques jours à chacun des sites ayant participé à l'actualisation des ICV des MPR ... Il nous reste à en faire le meilleur usage !
 - Décembre également : le SRP transmettra à AFNOR Certification tous les éléments techniques pour lui permettre de faire évoluer le référentiel de la **marque NF MPR 558** afin d'intégrer les nouveaux Eco-profilés des MPR
- Nous avons mobilisé le **Taskforce Plastiques recyclés** sur le sujet des différences de taux de recyclage nationaux rapportés par les Etats membres à la Commission Européenne... l'étude est toujours en cours et la perspective de voir la France remonter dans la hiérarchie européenne est bien réelle. Je rappelle que l'enjeu de cette étude vise à contribuer à la réduction des pénalités de 1,4 milliards d'euros que paye la France à l'Europe pour défaut de de recyclage et qui pourrait sans doute être mieux utilisée ailleurs ... le SRP a des idées !
- Le SRP a organisé plusieurs réunions du **Think Tank des Eco-organismes**.
Les débats, toujours animés, ont permis au SRP d'affiner sa position initiale en prenant mieux en compte celles des Eco-organismes... insuffisamment sans doute puisqu'à la fin des échanges ils n'ont pas souhaité la signer. En toute transparence, le SRP a donc présenté à plusieurs reprises sa position à la DGE et

à la DGPR qui l'ont accueillie très favorablement. Nous avons désormais bon espoir que nos principales propositions soient reprises dans un arrêté à sortir au premier trimestre 2025 et en particulier celles qui concernent les montants de l'éco-modulation liée à l'incorporation de MPR : ils doivent suffisamment incitatifs pour créer un choc de la demande.

- Le SRP a profité de la mise en ligne des ICV et des Eco-profils actualisés pour améliorer son **site internet** et créer un **intranet**, le tout sous l'impulsion du GT communication et grâce à l'efficacité de notre webmaster Alexandre Jarosz
- Durant le deuxième semestre, le Bureau a travaillé activement à organiser la succession d'Olivier au poste de DG et le nouveau DG qui a pris ses fonctions le 2 décembre dernier vous sera présenté dans quelques instants
- Le Bureau du SRP a également négocié avec les nouveaux responsables de SYPLAST, la location de bureaux rue de Milan.

Pour conclure ce bref panorama de l'année 2024 et quel que soit le verdict de nos statistiques je souhaite que nous partagions le sentiment que le SRP est mieux armé qu'il ne l'a jamais été pour affronter un nouveau cycle de trois ans dans la conjoncture délicate qui va s'imposer à nous.

Pour justifier cette appréciation et avant d'aborder les élections, permettez-moi, en cette année un peu particulière pour moi, de jeter un bref coup d'œil dans le rétroviseur pour évaluer le chemin parcouru par le SRP et son état objectif en cette fin 2024 :

- Un SRP représentatif de la régénération mécanique nationale, désormais reconnu comme tel par les pouvoirs publics, qui a su fédérer les indépendants et les Groupes :
 - 2012 : 11 membres actifs, 11 sites de production, 0 membre associé
 - 2024 : 33 membres actifs, 49 sites de production et 23 membres associés
- Un SRP aux moyens financiers modestes mais en constante augmentation avec un budget qui est passé de quelques milliers d'euros à 330 000 € en 2024
- Un SRP conscient de ses forces et faiblesses qui a su développer des partenariats institutionnels (ADEME en particulier) et professionnels pour lancer des études structurantes dont les résultats font désormais références :
 - ICV des MPR : une première étude lancée en 2014, une actualisation lancée en 2022
 - La création des certificats d'économie carbone dès 2017, une innovation qui s'est imposée avec une demande des clients finaux qui explose
 - Le soutien à la création par AFNOR Certification de la marque de qualité NF 558 dédiée aux MPR et intégrant pour la première fois en Europe un volet environnemental
- Un SRP désormais présent partout où il est important de promouvoir les positions de la régénération mécanique nationale
 - Tant au niveau institutionnel : Ministères en charge de l'économie et de l'industrie / DGE, Ministère en charge de l'environnement / DGPR, ADEME ...
 - Qu'au niveau de la filière : FEDEREC, PRE, ELIPSO, CME, SNEFID, POLYVIA, SYPRED, FNADE, SNEP, STRPVC, STRPE, VALORPLAST...
 - C'est dans cet esprit que le SRP a intégré le COTREP avec les mêmes droits et devoirs que les trois membres fondateurs CITEO, ELIPSO et VALORPLAST
 - C'est également une implication conséquente aux côtés du BNPP dans les travaux de normalisation européens (CEN) sur les matières plastiques recyclées.
- Un SRP, fidèle à sa politique et qui a su mettre en place une stratégie d'influence qui a commencé à porter ses fruits :

- Position commune sur le PET opaque, une première qui a fait date tant en interne qu'en externe !
- Positions fermes et constructives sur les projets de consigne, sur la complémentarité des recyclages mécaniques et chimiques ...
- L'implication remarquable du SRP dès 2018 dans les travaux de la **FREC (Feuille de Route de l'Economie Circulaire)** qui a débouché sur la mission qui m'a été confiée par la ministre Brune Poirson, puis sur la création en juin 2020 de la **Taskforce Plastiques recyclés**, toujours présidée par votre serviteur, ainsi que les multiples invitations à participer aux réunions ministérielles, les auditions par les députés et sénateurs dans le cadre de la loi AGECE, ...
 - Je rappelle que cette Taskforce constitue, plus que jamais une enceinte privilégiée où tous les acteurs de la chaîne de valeur se retrouvent pour échanger et élaborer des propositions consensuelles portées à l'attention des pouvoirs publics avant leurs prises de position tant au niveau national qu'europpéen.
- La création en mai 2023 du Think Tank des Eco-organismes et son animation
 - Les membres du SRP pensent que les Eco-organismes ont un rôle essentiel à jouer pour augmenter les quantités de déchets plastiques disponibles et inciter à l'utilisation des MPR. Ils ont en effet des liens structurels et financiers avec tous les acteurs de la filière : les collectivités locales et les opérateurs de la collecte des déchets (**soutien à la collecte en vue du recyclage**), les consommateurs et les metteurs en marché (**écocontribution, bonus-malus écoconception**) et enfin les donneurs d'ordre metteurs en marché et distributeurs et les plasturgistes (**éco-modulation liée aux taux d'incorporation de MPR**). En jouant sur ces flux financiers sans augmenter le coût global pour leurs mandants, les Eco-organismes ont la possibilité de soutenir à la fois l'augmentation de la collecte de déchets et celle de la demande de MPR.
 - Des **statistiques annuelles** dont la fiabilité est reconnue par tous les acteurs
- Un SRP qui a su faire preuve d'audace et de persévérance pour adapter sa structure de permanents et ses moyens à ses ambitions :
 - Augmentation limitée dans le temps des cotisations des membres actifs
 - Recrutement d'un DG issu de la haute fonction publique en la personne de Robert Djellal, puis d'une DGA Délia, suivie d'une transition réussie avec un homme du sérail, Olivier, avant de faire de nouveau appel à une compétence externe que va accompagner Olivier pendant quelque temps.
- Un SRP devenu un acteur essentiel et reconnu de l'économie circulaire nationale et de la décarbonation de l'industrie française avec près de **600 000 t de MPR produites par an** et un **potentiel d'économie CO₂ de près de 1 500 000 t CO₂ eq**

Cette liste non exhaustive d'actions et de succès marquants illustre bien, je crois, ce chemin parcouru par notre syndicat. Il ne peut être le fait d'une seule personne. Il est le fruit de notre unité et de l'intelligence collective que nous avons mobilisée au service des objectifs que nous nous sommes fixés. Et si je veux bien me reconnaître un mérite dans cette belle trajectoire c'est celui d'avoir su vous rassembler autour d'objectifs partagés et d'avoir maintenu la cohésion syndicale dans les périodes délicates que nous avons traversées.

Avant de conclure je souhaite adresser mes remerciements à tous ceux d'entre vous qui s'investissent jour après jour dans l'action syndicale et donnent de leur temps pour représenter le SRP dans toutes les instances où il a souhaité être proactif et en particulier aux

- Membres du Bureau
- Présidents de GT
- Représentantes du SRP au Comité technique du COTREP, Marie-Claire Magné et Coralie Rimbault qui y consacrent plus d'une journée par semaine.
- Représentants du SRP dans les instances de normalisation du CEN, coordonnés par Marie-Claire

Enfin, permettez-moi à titre personnel de remercier Pierre Troadec qui a accompagné le SRP depuis ma première présidence et qui m'a promis de continuer encore un peu à conseiller le SRP si le nouveau Bureau le souhaite.

Douze ans de présidence ininterrompue, c'est long et je pense qu'il est sain de passer la main à une nouvelle équipe qui aura la lourde responsabilité de poursuivre le développement du SRP et surtout de son pouvoir d'influence au service du recyclage indispensable à la pérennisation de la filière plastique...et ceci dans un contexte politique et économique dont les évolutions sont difficilement prévisibles !

Quitter la présidence ce n'est ni quitter le syndicat ni renoncer à mettre mon expérience au service du nouveau Bureau. Je suis candidat à un poste d'administrateur et si vous m'élisez, le nouveau Bureau et bien sûr en premier lieu son Président, pourront compter sur moi pour répondre à leurs sollicitations et continuer à présider la Taskforce Plastiques recyclés et à animer le Think Tank des Eco-organismes.

Je vous remercie de votre attention et je soumetts au vote de l'AG ce rapport moral un peu particulier.

François Aublé

Président du SRP